

- *Si votre visiteur se présente sans rendez-vous comme un agent du gaz, de l'électricité de la poste ou de tous autres services connus, demandez-lui sa carte professionnelle ou son ordre de mission.*

- *Vous pouvez dans ce cas effectuer un contre-appel en utilisant le numéro de téléphone figurant sur votre facture et solliciter un nouveau rendez-vous.*

- *Si votre interlocuteur se montre insistant ou menaçant contactez la police ou la gendarmerie.*

- *Ne vous laissez pas attendrir par des propos qui n'auront pour but que de détourner votre vigilance.*

Une visite à votre domicile !!!



Si vous êtes victime :

- N'opposez aucune résistance votre vie est plus précieuse que vos biens.

Lorsqu'une situation vous semble inhabituelle n'hésitez pas à contacter votre mairie, la police municipale ou les forces de l'ordre. Elles sont là pour vous conseiller et vous aider.

- Tentez de mémoriser le maximum de détails concernant les éléments physiques de votre agresseur et contactez au plus vite la police ou la gendarmerie pour déposer plainte.

COMPOSEZ LE 17

Groupement de Gendarmerie du Finistère

* *
*

SOYEZ ACTEUR DE VOTRE SÉCURITÉ

Ma Sécurité
Application grand public

Cellule de Prévention Technique de la Malveillance

12, place de la Tour d'Auvergne
29000 QUIMPER

cptm.ggd29@gendarmerie.interieur.gouv.fr

7 Astuces
... pour éviter les vols par ruse

Ne donnez jamais d'argent, ni de code secret... *un policier ou un employé ne vous demandera jamais d'argent, ni de code secret, ni où vous cachez vos valeurs.*

Gardez les numéros utiles sous la main... *police, pompiers, numéros des compteurs, personne de confiance, etc.*

Entretenez votre réseau social... *sachez à qui demander de l'aide autour de vous !*

Vous avez le droit de dire NON ! *Vous n'êtes jamais obligé de laisser entrer quelqu'un chez vous, pas même un policier. En cas de doute n'ouvrez pas, demandez un nouveau rendez-vous et faites vous accompagner d'un proche.*

Vérifiez qui sonne avant d'ouvrir... *utilisez un (vidéo) parlophone, un judas, un entrebâilleur ou un code sonnette.*

Soyez attentif au logo et à l'uniforme... *chaque métier porte une tenue spécifique, ayez en tête la tenue officielle.*

Exigez la carte de service... *un policier ou un employé qui se présente chez vous dispose toujours d'une carte de service. S'il n'a pas de carte de service ou en cas de doute, refusez l'accès.*